

Dispositions particulières :

Pour valider son année, un.e étudiant.e devra avoir validé les enseignements de droit et les enseignements d'anglais. La non validation par l'étudiant.e de l'une des années de licence d'anglais ou de licence de droit entraînera le redoublement de l'étudiant.e dans la mention non validée avec conservation des UE acquises. A la fin d'une année de double licence, l'étudiant devra obtenir la totalité des ECTS associés à chaque année (avec de fortes mutualisations). En cas de redoublement, l'étudiant.e conservera le bénéfice des UE acquises.

Pour le parcours LLER Anglais, chaque bloc (BCC) doit être validé séparément, les blocs ne se compensent pas entre eux (mais à l'intérieur d'un même bloc, les UE se compensent entre elles). Les BCC disciplinaires 5 et 6 de chaque année ne se compensent pas.

Le « BCC linguistiques : 6 » compense le « BCC linguistiques : 5 ».

Le « BCC disciplinaire complémentaire - Anglais : 6 » compense le « BCC disciplinaire complémentaire - Anglais : 5 ».

Pour le Parcours droit, les blocs sont annulés. Le bloc disciplinaire peut compenser le bloc complémentaire d'appui si la moyenne obtenue au bloc complémentaire d'appui est supérieure ou égale à 7/20.

Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal le poids de l'épreuve terminale est de 100%.

En cas de non validation d'un ou plusieurs blocs l'étudiant.e est automatiquement convoqué.e aux épreuves de seconde chance (session 2) de toutes les UE non acquises (UE dont le nombre de première session est inférieure à 10/20) et non compensées du ou des blocs non acquis. En raison de leurs spécificités, certaines UE (stage, mémoire...) n'ont pas de session 2. Du côté du parcours droit la seconde chance sera précisée aux étudiants après les résultats de session 1. Les dates et les modalités des secondes chances seront précisées après les résultats de session 1.

En L1 et les L2, les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies.

La Faculté de droit et de science politique et l'IEC sont engagées contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômés et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux réalisés par les étudiant.es doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. La Faculté de droit et de science politique et l'IEC se réservent le droit d'utiliser un logiciel de détection du plagiat et informe ses étudiant.es que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré.

code Apogée	niveau annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UV/SQ	Volumes horaires					Total horaire	ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances											
							Présentiel				Distanciel				1ère session					2nde chance						
							Type de contrôle								Type de contrôle					Type de contrôle						
							Contrôle continu		Examen terminal		Autres				2nd session		Autres									
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve							
Parcours LLCER anglais																										
BCC5 littérature/civilisation																										
LHANG5A1	S5	Littérature américaine IV (commun aux 2 parcours)	American literature	obligatoire	Christelle Ha Soon-Lahaye		36	54		90		90	9							100	écrit 3h					
LHANG5A3	S5	Civilisation américaine V (cours commun aux 2 parcours)	American history V	obligatoire	Sandrine-Ferré-Rode		12	18		30		30	3				50%	écrit 3h		100	écrit 3h					
LHANG5A4	S5	Civilisation britannique V	British history V	obligatoire	Anne Geoffroy		12	18		30		30	3				50%	écrit 3h		100	écrit 3h					
BCC5 langue																										
LHANG525	S5	Linguistique anglaise	Linguistics	obligatoire	Eléonore Chinetti			18		18		18	3							100	écrit 2h					
LHANG534	S5	Traduction	Translation	obligatoire				24		24		24	3							100	écrit 2h					
LHANG5B3	S5	Anglais oral	Oral English	UE Obligatoire	Riordan Macnamara			18		18		18	3							100	oral 15 min					
BCC5 disciplinaire complémentaire																										
1 UE parmi les suivantes (suivant le choix opéré en licence droit)																										
LDRT58	S5	Droit international public 1	international public law 1	UE Obligatoire à choix	P Jacob		30	18		48		48	6				50%	écrit		50						
DDRT511	S5	Droit institutionnel de l'UE	EU international Law	UE Obligatoire à choix	E. Saunier-Cassia		30	18		48		48	6				50%	écrit		50						
2 UE parmi les suivantes :																										
LALL510 LGESPS5	S5	LV2 (espagnol ou allemand)	second language (German or Spanish)	UE Obligatoire à choix	Evelyne Seigneury			24		24		24	3							100	esp écrit 2h/ail oral 15 min					
LHANG5A2	S5	Littérature britannique IV	British literature IV	UE Obligatoire à choix	Anne Geoffroy		12	18		30		30	3				50%	écrit 3h		50	écrit 3h					
LEELE502	S5	Enjeux géopolitiques et économiques en Amérique du Nord	Geopolitical and economic issues in North America	UE Obligatoire à choix	Alexandra Boudet-Brugal			24		24		24	3				50%	écrit 2h		100	écrit 2h					
LHANG512	S5	Civilisation et géopolitiques de l'Océanie	Society and geopolitics of the Pacific region	UE Obligatoire à choix	Adrien Rodd			18		18		18	3				50	écrit 2h		100	écrit 2h					
LHESP532	S5	Initiation à la recherche (en humanités)	Introduction to research in anglophone and hispnophone studies	UE Obligatoire à choix			18			18		18	3				100%	écrit 2h			pas de rattrapage					
NTIC500	S5	Humanités numériques : Nouvelles technologies pour l'information		UE Obligatoire à choix	Giovanni Vitali		12	12		24		24	3				50%			100	écrit 2h					
UE LIBRES																										
UETRENGI	S5	Engagement et vie associative	commitment and associative life	UE facultative	Sébastien Floquet		8			8		6					70%	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité		
TAPSLSE5	S5	Théorie et pratique des activités physiques et sportives	Physical education and sports theory	UE facultative	Emmanuel Villaret			18		18		18					100%	pratique (65%) et théorie (35%)					100%	pratique (65%) et théorie (35%)		
PARTS1S1	S5	Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)		UE facultative	Sylvie BADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art)			24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio)		participation 50 (arts plastiques et média-radio)			3				100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio)	participation orale +devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) cassier radiophonique			50 (média-radio)	examen final spécifique (média-radio)	50 (média-radio)	production (média-radio)
							138	246	0	384	0	416	30	Total ECTS												

[illegible]

